

LES OBJECTIFS 2024 **DOSSIER**

MOTORISATIONS \ NEGOCIATIONS \ RECHARGE \ OUTILS \ PARCS & SPORTS

Les entreprises s'organisent

Recharge \ Intégrer des véhicules électriques en parc passe inévitablement par l'anticipation des besoins de recharge et des moyens mis à disposition des conducteurs : dans les sites mêmes des entreprises, aux domiciles de ces salariés et en itinérance. Avec, chez nos témoins, une prime donnée à la recharge à domicile, pour une question d'organisation.

Groupama Méditerranée a d'ores et déjà déployé presque une cinquantaine de points de charge dans certaines de ses 250 implantations du Sud de la France. « Dans notre site de gestion à Montpellier, nous avons vingt points de charge, dont quatre en charge rapide et seize jusqu'à 7,4kW ; à Aix-en-Provence, quatorze points de charge à 11kW ; et à Montélimar comme à Avignon, six points de charge dont deux en 11kW et quatre en 7kW », détaille Stéphane Santin, le responsable des achats stratégiques et mobilité de cette branche régionale de l'assureur. La flotte de Groupama Méditerranée compte 460 véhicules dont un nombre croissant de modèles électriques ou hybrides rechargeables.

Groupama anticipe les besoins

Cette installation de bornes va se poursuivre en 2024. Elle sera rendue possible, pour les sites de Montpellier et d'Aix-en-Provence, par une anticipation des futurs besoins qui a conduit, lors des installations des premières bornes, à prévoir les possibilités techniques de doubler les capacités de recharge des véhicules. « Nous installons des bornes à recharge dynamique pour pouvoir réguler la puissance selon les besoins du bâtiment et ceux des voitures », complète Stéphane Santin.

Avec des ambitions fortes d'électrification de sa flotte, Groupama Méditerranée se tourne aussi vers des solutions pour recharger à domicile. « Nous testons des solutions de "bornes mobiles" connec-



tées pour la recharge à domicile, afin de justifier les charges réalisées et de sortir les factures pour indemniser les collaborateurs », décrit Stéphane Santin (voir aussi le témoignage page 51). Ces « bornes mobiles » sont en fait des câbles de recharge connectés. « Ils adaptent la recharge du véhicule à la puissance électrique disponible chez le collaborateur », poursuit ce responsable. Ce câble est géolocalisable et remonte les informations sur la quantité d'électricité consommée par le véhicule, et le kilométrage parcouru en électrique depuis le dernier chargement pour les hybrides rechargeables. Un outil utile pour organiser le dédommagement des salariés. Dans une entreprise comme le Groupe Atlantic, la recharge à domicile s'organise peu à peu. « Nous avons commencé à la mettre en place début 2023. Depuis, deux salariés fonctionnent avec, deux autres sont en cours d'installation et

deux autres en sont à l'étape du devis », indique Brieuc Moskowicz, responsable du service flotte automobile de ce fabricant français de chauffages, de ventilations, de climatisations et de pompes à chaleur. Le Groupe Atlantic s'appuie sur une flotte de 900 véhicules, majoritairement diesel, qui commence sa bascule aux électrons. À noter que les sites du groupe s'équipent aussi en recharge.

Le Groupe Atlantic joue à domicile

Mais avec une flotte principalement employée par des commerciaux, c'est surtout la recharge à domicile qui est anticipée par le Groupe Atlantic. Pour inciter ses salariés à s'équiper en bornes à domicile et accélérer la transition énergétique du parc, cette entreprise peut ainsi prendre en charge la moitié du coût d'installation, « avec un plafond à 950 euros HT, alors que le partenaire que nous avons référencé propose un forfait aux alentours de 1500 euros HT », précise Brieuc Moskowicz. Dans ce cadre, la borne installée devient la propriété du salarié. Il peut alors bénéficier du crédit d'impôt de 500 euros dès le 1^{er} janvier 2024, ce qui réduit encore son reste à charge. Et ces dispositifs remonteront les consommations pour rembourser les frais engagés par les salariés (voir aussi le témoignage page 54).

Une carte carburant chez Brand France

Spécialiste de la vente et de la location de matériels pour les entreprises du bâtiment et des travaux publics et privés, Brand France a commencé à équiper en bornes ses agences qui accueillent des hybrides rechargeables. De son côté, la question des bornes à domicile reste encore à l'étude. « Pour leurs déplacements en itinérance, nos conducteurs bénéficient d'une carte carburant qui peut permettre de se recharger en électrique », souligne Gérald Grizard, acheteur frais généraux, à la tête d'une flotte de 235 véhicules, encore à 90 % diesel.

Frédéric Blin

Plus d'infos sur [Flottes.com](https://www.flottes.com)

GROUPAMA MÉDITERRANÉE PRIORISE LA RECHARGE

Pour organiser la fréquentation de ses places de parking équipées de bornes, Groupama Méditerranée fait appel à l'outil Sharvy destiné à réguler la fréquentation des parkings. « Nous avons paramétré cet outil afin que tous les collaborateurs qui conduisent un véhicule à faibles émissions soient prioritaires dans les zones de recharge, sur des durées d'une demi-journée, de manière à organiser des rotations des véhicules. Et cela fonctionne bien »,

avance Stéphane Santin. Les réservations prennent en compte la nature des véhicules : les 100 % électriques sont prioritaires pour les bornes à charge rapide, les hybrides rechargeables pour les bornes à charge lente. « Et quand nous aurons doublé notre zone de charge avec une quarantaine de bornes à Montpellier, nous irons plus loin en offrant la possibilité aux salariés de se brancher à titre privé », projette Stéphane Santin.